

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	36	42

**N° 143/2018**

**OBJET : ANNULE ET REMPLACE SUITE A ERREUR MATERIELLE - POOL ROUTIER Transfert de subvention de communes à communes**

**L'an deux mille dix-huit et le 03 juillet à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge DEMANGE.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Nadia ESTANG.

Messieurs René AZEMA, Patrick CASTRO, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE, René MARCHAND, Wilfrid PASQUET, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

**ABSENTS AVEC PROCURATION :** Mr Pascal TATIBOUET donne procuration à Mme Joséphine ZAMPESE, Mr Gilles COMBES donne procuration à Mme Danielle TENSA, Mme Annick MELINAT donne procuration à Mme Cathy HOAREAU, Mr Jean CHENIN donne procuration à Mme Pierrette HENDRICK, Mr Sébastien VINCINI donne procuration à Mme Monique COURBIERES, Mr Serge DEJEAN donne procuration à Mr Floréal MUNOZ.

**ABSENTS EXCUSES :** Messieurs René PACHER, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Pierre-Yves CAILLAT, Serge BAURENS.

**ABSENTS NON EXCUSES :** Monsieur Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Jean-Claude BLANC a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Président présente :

- la délibération en date du 27/01/2018 du conseil municipal de Labruyère-Dorsa concernant la décision d'abandon de 40 056.08 € TTC de travaux correspondant à 22 948.79 € de subventions (taux de 68.75%) du PR 2016-2018.
- la délibération en date du 11/04/2018 du conseil municipal de Mauressac pour l'abandon de 46 576.23 € TTC de travaux du PR 2016-2018 correspondant à 25 772.18 € de subventions (taux 66.40%).

Par ailleurs 3 communes ont souhaité récupérer ce reliquat de subventions au titre des travaux pool routier :

- La commune d'Auragne a délibéré le 29/05/2018 pour la récupération de 9 739.66 € de subventions correspondant à 16 696.56 € TTC de travaux (taux de subvention de 70%).
- La commune d'Esperce a délibéré le 15/06/2018 pour la récupération de 6 576.70 € de subventions correspondant à 11 274.34 € TTC de travaux (taux de subvention de 70%)
- La commune de Beaumont sur Lèze a délibéré le 15/05/2018 pour la récupération de 32 404.61 € de subventions correspondant à 69 129.83 € TTC de travaux (taux de subvention 56.25%)

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité :

**ACTE** le transfert de subvention de communes à communes du programme Pool Routier 2016-2018.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS